

# Synthèse du workshop éthique et intégrité scientifique 16 février 2017

20-03-2017, Bibliothèque Gerland

**Présents :** Jane Plailly, Nicolas Fourcaud-Trocme, Nicolas Grimault, Fabien Chauveau, Nicola Kuczewski, Prisca Bauer (CR)

**Absent excusé :** Damien Gervasoni

Le workshop a eu beaucoup de retours positifs.

Les présentations et les ateliers/tables rondes ont soulevé différentes questions et propositions pour éviter des pratiques douteuses scientifiques au sein du CRNL, et pour améliorer la qualité des pratiques scientifiques.

Les discussions qui ont suivi les présentations ont également fait apparaître une méconnaissance :

- d'un certain nombre de textes tels que la Charte Européenne du chercheur (2005), la Déclaration de Singapour sur l'intégrité en recherche (2010) ou la Charte nationale de déontologie des métiers de la recherche approuvée en janvier 2015 par les grands organismes de recherche publique (CNRS, CIRAD, INSERM, INRA, INRIA, INED, Institut PASTEUR, Institut CURIE) et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) ;
- de l'existence d'interlocuteurs institutionnels vers lesquels se tourner sur les questions d'intégrité (Délégation à l'Intégrité Scientifique de l'INSERM, Médiateur du CNRS, Comité de déontologie scientifique de l'UCBL).

Les questions et propositions étaient les suivantes :

- **Conservation et archivage de données** au niveau du CRNL
  - Y a-t-il un système de gestion des données (data management) ?
  - Quel système d'archivage est dédié aux données "froides" (projets clôturés) ?
- **Partage de données** dans le cadre d'une « science ouverte » (open science)
  - Y a-t-il un système au sein du CRNL ou des tutelles, permettant de partager les données (raw data) à l'extérieur (partage publique, sur le modèle des archives ouvertes HAL) ?
  - L'utilisation d'espaces de partage extérieurs au CRNL et aux tutelles (ex. Open Science Framework) est-elle légale et doit-elle être encouragée ?
    - Pour les données ayant donné lieu à publication
    - Pour les données non-publiées
  - Quel est le cadre juridique du partage de données ? Qui est propriétaire des données collectées au sein du CRNL ?

- **Formation des étudiants CRNL et prévention de la pression**
  - Mettre en place une formation à l'intégrité scientifique et à la gestion des données pour les étudiants en première année de thèse.
  - Le plan de gestion des données (data management plan) pourrait être discuté lors du comité du suivi de thèse.
  - Favoriser les publications sur protocole (registered report) pendant la thèse
  - Supprimer l'exigence de publication pour soutenir la thèse, mais valoriser les protocoles déposés et données collectées de façon rigoureuse (même si cela n'aboutit pas à une publication)
- **Contexte professionnel CRNL**

*Formation et implémentation de pratiques de recherche de qualité*

- Mettre en place une sensibilisation à l'intégrité scientifique et une formation à la gestion des données pour tout le personnel CRNL.
- Promouvoir les archives ouvertes, le partage de données, et une démarche qualité – utilisation d'outils proposés tels que le cahier de recherche (favoriser la transparence).
- Éviter l'isolation des chercheurs et promouvoir les échanges entre chercheurs, par exemple par des data club.

*Réduction de la pression à la publication*

- Préserver le financement récurrent du CRNL.
- Promouvoir le temps long (« slow science »).
- Promouvoir les registered reports pour les appels d'offre internes CRNL ce qui permet d'avoir une garantie de publication et des reviewers externes.

*Conseil et référents professionnels*

- Quelles sont les procédures déjà mises en place par le CRNL pour signaler un soupçon de mauvaise (ou douteuse) pratique scientifique ? Diffuser ces procédures largement à tous les membres du CRNL
- Il serait important d'avoir un **statisticien/méthodologiste** au niveau du CRNL qui puisse donner des conseils pour le design et guider les analyses.
- Il serait également important d'avoir un **comité consultatif** officiel composé de plusieurs chercheurs-référents appartenants à des équipes différentes. Ce comité, soumis au secret professionnel, pourrait être consulté pour des questions d'intégrité ou d'éthique. Ces référents doivent être bienveillants, et ne sont pas des “gendarmes de la bonne pratique”, mais plutôt des soutiens qui peuvent apporter conseil dans des situations douteuses. Il serait important que les chercheurs participent pour une durée limitée (quelques années), et que ce travail soit reconnu formellement (site internet du CRNL).
- Il est important de libérer la parole sur la fraude scientifique, et d'avoir une procédure pour accompagner et protéger ceux qui dénoncent une mauvaise pratique soupçonnée.

**Actions:**

- Diffusion de ce compte-rendu à l'ensemble du CRNL
- Mise à disposition sur le site Internet du CRNL de ressources relatives à l'intégrité scientifique (chartes, lien vers les institutions)
- Veille et diffusion des actions de formations, des colloques et conférences nationales ou internationales (5th World Conference on Research Integrity (WCRI2017) 28-31 Mai 2017 à Amsterdam, ...)
- Mise en place d'un groupe de travail afin d'évaluer la faisabilité d'implémenter les différentes suggestions
- Prise de contact avec Mme Filliatreau, scientific integrity officer de l'INSERM, pour échange et conseil sur les procédures existantes